

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **76 (1981)**

Heft 1-fr

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Publication de la Ligue suisse
du patrimoine national
Paraît 6 fois par an
Tirage: 20000 (allemand et
français)
Rédaction: Marco Badilatti
Collaborateurs permanents:
Claude Bodinier, Pierre Baertschi,
Christian Schmidt
Adresse:
Rédaction «Heimatschutz»
Case postale, 8032 Zurich
(tél. 01/252 26 60)
Prix de l'abonnement: 16 fr.
Impression et expédition:
Walter-Verlag AG, 4600 Olten

Au sommaire

Energie «dure» ou «douce»? 2-7
La place de l'énergie solaire dans
l'ensemble de l'approvisionnement
en énergie; état des recherches.

**Energie solaire et
protection des sites 8-12**
Les problèmes esthétiques que soulè-
vent les installations solaires et la fa-
çon de les résoudre.

**L'énergie solaire
est-elle «payante»? 13-19**
Son utilisation du point de vue éco-
nomique, illustrée par quatre exem-
ples concrets.

Un village revit! 20
Meride et ce qu'on y a réalisé depuis
le plan de développement d'il y a dix
ans.

Non au projet de la Gemmi! 22
En compagnie d'autres associations à
but idéal, la LSP s'oppose au projet
de ligne à haute tension entre le Va-
lais et l'Oberland.

**Page de couverture: le soleil, «mira-
cle» du cosmos (ici, pendant une
éclipse): apporte-t-il la solution du
problème de l'énergie, de plus en plus
brûlant pour l'humanité? (Service
photographique SAG)**

Editorial

Rien de nouveau sous le soleil...

Chers lecteurs,

Chaque fois qu'une invention agite le monde, on assiste au même phénomène: transports d'enthousiasme pour les uns, réserve ou refus catégorique de la part des autres. Et cela, bien entendu, d'un côté comme de l'autre, avant que la nouveauté en question soit nettement définie et ait pu révéler ses véritables défauts et avantages. C'est ce à quoi nous assistons actuellement avec l'énergie solaire. On n'en est encore qu'au stade expérimental, et déjà ses avocats prophétisent un avenir éblouissant, tandis que les éternels sceptiques n'y voient qu'un dérisoire apport énergétique.

Une fois de plus, on exprime des opinions prématurées; on met son artillerie en position et l'on échange des salves. Résultat: un manque général d'information et de réflexion. L'affaire dont il s'agit est beaucoup trop vaste et complexe pour que nous nous permettions de trancher la querelle, pour ou contre, sur le seul plan émotionnel. Si l'on considère les choses d'un peu haut, et qu'on analyse «la découverte du siècle» avec calme et objectivité, on s'avise bientôt que l'utilisation de l'énergie solaire n'est même pas nouvelle.

Aussi, du point de vue de la protection des sites, ne saurait-il être question de dire simplement oui ou non à l'énergie solaire, puisque l'histoire humaine a répondu depuis longtemps. Il s'agit bien plutôt de construire sur les fondations d'une vieille expérience, de la redécouvrir, de la relier aux possibilités techniques de notre temps et de développer le tout en un système énergétique complet et conforme à l'environnement. Ceux qui ne font que réagir superficiellement à l'égard des nouveautés se mettent sur la touche et entrent inévitablement en conflit. Les associations privées et les services officiels de protection des sites ont donc toutes les raisons d'aborder le problème de l'énergie solaire dans un esprit prospectif, et de considérer ses possibilités d'utilisation et d'économie d'énergie comme partie intégrante de l'architecture et de l'aspect des localités.

Marco Badilatti